

 Argentan Le Journal de l'Orne du 11 juillet 2024 155 mots

Pour le maintien de la semaine scolaire à 4 jours

Terres d'Argentan vote pour le maintien de la semaine scolaire à 4 jours

Les écoles de Terres d'Argentan Interco pratiquent la semaine de quatre jours. Or, « le Code de l'éducation instaure une semaine de neuf demi-journées ».

En 2017, l'Interco a obtenu une dérogation. « **Elle arrive à échéance et ne peut être tacitement reconduite** », explique Jean-Louis Menereul, vice-président délégué à l'Éducation.

Il précise que « **les différents conseils d'école se sont prononcés favorablement sur le maintien de ce rythme scolaire.**

Afin de préserver la stabilité des horaires scolaires dans l'intérêt des enfants, Terres d'Argentan Interco, en concertation avec le corps enseignant, souhaite maintenir ce rythme scolaire ».

L'ancien directeur d'école glisse, toutefois, « **sur le fond, la réflexion n'est vraiment pas menée sur la semaine de 4 jours et demi pour les enfants** ».

Les élus votent, à l'unanimité, pour une nouvelle dérogation pour la période de 2024 à 2027.